



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 1999

**Classement Domaine Public et servitude d'assainissement -
Hameau des Vertes clavelles**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 Décembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Décembre 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99644

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 1999

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Classement Domaine Public et servitude d'assainissement -
Hameau des Vertes clavelles**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal a délibéré sur le principe de prise en charge de la rue César Geoffray constituant la voirie et espaces du Hameau des Vertes Clavelles.

Cette opération de permis de construire groupé avait un régime de copropriété horizontale. Les copropriétaires envisagent de sortir de l'indivision, d'affecter les parcelles de terrain à chacun en toute propriété, de céder gratuitement l'emprise des espaces communs à la Ville de NIORT et d'inscrire sur les actes de propriétés les servitudes de passage des réseaux assainissement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le principe de classement dans le Domaine Public de la voie dénommée Square César Geoffray ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes notariés à intervenir prévoyant le transfert dans le Domaine Privé de la Ville de NIORT des parcelles KH 108 et 202 ainsi que l'inscription de servitude de passage de réseaux assainissement sur les parcelles cadastrées section KH n° 203, 183, 184, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 195, 194 et 193.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)